### res 0 B 7 evu 2

### SAHARA INFO nº 93

Mai - Juillet 1995

Association des Amis de la RASD **BP 244 75227 PARIS CEDEX 05** 

#### Baba SAYED:

L'ONU, ca suffit comme ça!

Q) Vous aviez fait, au cours du dernier entretien accordé à Sahara Info, le point sur le processus d'identification et la mise en oeuvre du plan de paix. Quatre mois ont passé. Qu'en est-il aujourd'hui?

R) Si vous vous souvenez bien de ce que je vous ai dit lors de notre entretien, vous vous rendrez compte que je n'étais pas d'un "optimisme béat". s'agissant du déroulement des opérations d'identification. Je me rappelle vous avoir expliqué que l'absence de volonté politique de la part des autorités marocaines, ajoutée à une incapacité des Nations-Unies à être cet arbitre crédible et impartial, rendent les choses très difficiles Aujourd'hui, je peux vous dire que si cette situation perdure, il faudra à l'avenir, malheureusement, se résoudre à abandonner tout espoir de voir le référendum se tenir un jour. Les Sahraouis ont jusqu'à une date très récente, et ce malgré le cantonnement de la partie adverse dans une position d'obstruction très négative, espéré que les membres du Conseil de Sécurité finiraient par se ressaisir et imposer aux autorités marocaines de collaborer d'une manière constructive avec la MINURSO, et ainsi honorer les engagements qu'ils avaient librement contractés dans le cadre des Nations-Unies... Malheureusement, il apparait clairement, après la visite de la commission du Conseil de Sécurité dans la région, visite sur laquelle nous fondions beaucoup d'espoir, que non seulement le Conseil de Sécurité n'est pas du tout décidé à bousculer le roi du Maroc, mais que ce dernier ne s'impose plus de limites dans son défi à la communauté internationale et est plus que jamais décidé à transformer le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui en une opération de plébiscite pour la marocanité du Sahara Occidental. La volonté exprimée récemment par les autorités marocaines aux Nations-Unies d'introduire cent mille nouveaux marocains sur les listes électorales et les condamnations lourdes des manifestants sahraouis, procèdent de cette politique de fait accompli que poursuivent aujourd'hui au grand jour les autorités de Rabat... Donc que reste t-il à faire aux sahraouis dans ces conditions ? Tirer pour une dernière fois la sonnette d'alarme et dire haut et fort que ça suffit! C'est ce message que nous avons voulu adresser à tout le monde, aux membres du Conseil de Sécurité, à l'opinion internationale, en gelant notre participation dans un premier temps à la commission d'identification et en rappelant nos observateurs qui l'assistent

Dépêches ... Dépêches ... Dépêches...

12.4 Théodore Monod

Le professeur Monod, 93 ans, un des plus importants naturalistes de ce siècle, a rendu compte, lors d'une conférence de presse au sièce de la Fondation France Libertés, d'une mission scientifique effectuée du 15 au 30 mars dans les territoires Ilbérés du Sahara occidental et dans les campements de réfuglés.

11 et 12 mai. Manifestations pacifiques à Laayoune (Sahara occidental occupé)

Plusieurs centaines de Jeunes Sahraouis se sont regroupés devant l'hôtel Neglir à Laayoune pour ensuite se schider en trois groupes, le premier se dirigeant vers les camps appelés "de l'Unité", le deuxième prenant la direction de Smara et le troisième celle des beaux quartiers de la ville. Les manifestants brandissalent des pancartes exigeant l'indépendance, le départ de l'envahisseur marocain, la levée de l'état de siège et la libération des prisonniers politiques. La police marocalne a rapidement réprimé la manifestation et arrêté de nombreux Sahraouis. La capitale du Sahara occidentaler a été bouclée par la police. Une liste de 18 arrêté-e-s a été publiée par l'AFAPREDESA. 40 autrais personnes sont encore détenues à Laayoune. (AFAPREDESA = Association des familles de prisonniers et dispans sabraouls)

#### 19.5. Rapport du Secrétaire général (S/1995/404)

En ce qui concerne l'identification le rapport indique que le huitième centre s'est ouvert le 3.4, dans le camp de Dakhla, 180 km au sud de Tindouf. Chaque centre Identifie environ 150 personnes par jour. En ce moment 40'000 personnes ont été identifiées, ce qui signifie 45% des candidats des camps de réfugiés (29'000 demandes) et 30% de ceux des zones occupées (82'000 demandes). Les autres aspects du plan se mettent peu à peu en place: la réduction des troupes marocalnes; le stationnement des troupes sahraquiles; l'établissement de la liste des prisonniers politiques (par le juriste indépendant M. E. Roucouries) et des prisonniers de guerre confié au CICR; la préparation par le HCR du rapatriement. Le code de conduite devrait être acquia en juillet. Boutros-Ghali constate en définitive que le référendum pourrait avoir lieu début 1996, al l'identification se poursuit à un rythme accéléré. Il demande au Consell de prolonger le mandat de la MINURSO de 4 mois.

Celui-ci prend une décision différente en ne prolongeant le mandat que jusqu'au 30 juin, attendant pour se prononcer le résultat d'une mission qu'il décide d'envoyer immédiatement sur place (S/RES/995 du 26.5.1995). Elle se compose de six ambresadeurs, membres du Consell, sous la présidence de l'ambassadeur du Botawana L. J. Legwaila II s'agit des représentants de l'Argentine, de la France, du Honduras, du sultanat d'Oman et des Etaits-Unis.

4-9.6 La Mission du Consell de sécurité

Arrivée le 4 au soir à Rabat, la Mission rencontre le tendemain le premier ministre marocain Filall et le ministre de l'intérieur Basri. A Alger le même jour eille a un entretien avec le ministre des affaire étrangères Dembri Le 6 au soir elle arrive dans les camps saltraous pour y rencontrer (à deux reprises) les représentants du Polisario, les notables sahraouis et pour vis-iter deux des quatre centres de la MINURSO, à El Ayoun et Smara. Un groupe de 4'000 soldats armés et en tence de combat accuelllent les membres de la mission à son arrivée. Elle s'envole le lendemain pour l'Lasycune puis se rend à Nouakchott pour s'entretenir avec les responsables mauritaniens

#### EL WATAN 25 uin 1995

#### SAHARA OCCIDENTAL /

#### L'ONU interpellée

M. Mohamed Abdelaziz, president de la tères didentification des Sahraouis appelés à vipartici secrétaire général du Front Polisario, a annoncé dans une lettre adressée, vendredi, au secrétaire l'ONU, qui avait visité la région au début du mois de général des Nations unles, Boutros Boutros-Ghall. la suspension de la participation sahraoule à la ission d'identification " jusqu'au rétablissement de la crédibilité du processus de paix".

M.Mohamed Abdelaziz qui a également adressé une lettre similaire au secrétaire général de l'OUA, Salim Ahmed Salim, explique que cette décision des autorités sahraquies intervient après " la condamnation par un tribunal militaire marocain de huit civils sahraquis, au cours d'un procès, aussi inéquitable qu'expédrif, à de lourdes peines de prison allant de 15 à 20 ans fermes" pour le simple fait d'avoir participé à un rassemblement pacifique en faveur de l'indépendance du Sahara occidental.

Elle intervient aussi après " la décision annoncée par les autorités marocaines à la mission du Conseil de sécurité des Nations unies d'imposer la participition de 100.000 colons marocains à l'opération d'identification des électeurs". Le président sahraoui estime ique \*le rétablissement de la crédibilité du processus de paix passe par la libération immédiate, de tous les prisonniers politiques arrêtés depuis le déploiement de la Minurso (...), l'arrêt de la campagne répressive e de toutes les opérations de représailles contre la portulation sahraouie vivant dans les zones occupées du Sahara occidental par le Maroc et le respect des libertés fondamentales de cette population, et par l'anrulation de l'opération de transfert de population étrangère dans le territoire, le respect scruouleux des clauses du plan de règlement relatives à l'identification (...).\*

Le plan de paix proposé par l'ONU et accepté par les parties au conflit. le 30 août 1988 prévoit l'instairation d'un cessez-le-feu et la tenue en janvier 1996 c'un référendum d'autodétermination de la population autochtone du territoire, qui fut de 1912 à 1975 - ne

Si un cessez-le-leu effectif est entré en vigueur è 6 septembre 1991, dans ce territoire, l'organisation du

Une mission spéciale du Conseil de sécurité de juin, a conclu qu'il serait impossible pour les Nations unies de réaliser le référendum comme prévu, à moins que le Maroc et la Front Polisario "ne changent d'attitude", en coopérant pleinement avec le processus. Cette mission avait invoqué les lenteurs enregistrées dans l'identification des électeurs. Le Polisario s'en tient au recensement espagnol, de 1974, estimant le corps électoral à 74.000 personnes, alors que Rabat veut y adjoindre 120.000 autres ayant fui, selon lui, la colonisation espagnole pour se rélugier au Maroc.

Le 28 août de la même année, la campagne d'identification des Sahraouis commence, à laquelle devaient assister deux observateurs de l'Organisation de l'unité africaine, alors que le Maroc avait toujours récusé toute participation de l'OUA à la mise en œuvre du plan de paix. Le Maroc subordonnait la participation de l'OUA au processus de paix à l'expulsion par celle-ci, de la République arabe démocratique sahraquie (PASD) dont l'admission au sein de l'Organisaion africaine en 1984 avait entraîne le retrait du Maroc

Ce référendum a été renorté à plusieurs reprises au cours des trois demières années en raison des diverences persistantes entre Rabat et le Front Polisario Le Maroc n'a jamais caché que, pour lui, la consultation qui devait se dérouler au Sahara ne pouvait que mer la marocanité " de ce territoire

En annonçant vendredi la décision de retrait, le ninistre sahraoui des Affaires étrangères, M. Mohamed Ould Salek, a affirmé qu'il y a environ deux semaines, 59 Maroc a annoncé son intention de transférer 100,000 Marccains au Sahara occidental, qui s'ajouteraient aux quelque 100.000 Marocains se trouvant déjà dans la région. Le nombre de Marocains atteindrait afors 200,000 alors que "les Sahraouis recensés comme votants en 1974 étaient environ 75.000°, a-t-il souligné. Ainsi donc, l'ONU est vivement interpellée.

Si l'on s'en tient à la série d'accusations confortées d'ailleurs par de nombreux témoignages d'observateurs référendum, lui-même, bute toujours, sur les diver- : é rangers, les règles du jau ont été faussées, et pour sila elle doit Intervenir, pour sauver son plan de paix

Maroc - 8 ieunes Sahraouis condamnés à des peines allant de 15 à 20 ans de prison Rabat 21 juin AFP

Huit jeunes sahraouis ont été condamnés mercredi après-midi, par le tribunat militaire de Rabat, à des peines allant de 15 à 20 ans de prison ferme, a-t-on constaté sur place. Les jeunes sahraouis étaient jugés pour avoir organisé une manifestation de soutien au Front Polisario, le 11 mai dernier à El Ajoun (Sahara Occidental), Leur procès, qui avait commencé le 5 juin demier à Rabat, avait été repris à huis clos dans la matinée de mercredi et duré trois heures seulement. Au cours des débats, la défense a demandé l'acquittement des jeunes sahraouis, mais le tribunal a infligé aux accusés les peines requises par le parquet. Le juge chargé du procès était un magistrat civil détaché près du tribunal militaire. Les jeunes sahraouis étaient poursuivis d' "atteinte à la sécurité extérieure de l'Etat et à l'unité territoriale du Maroc" pour avoir manifesté, distribué des tracts et lancé des slogans tels que : "La patrie ou le martyr, ainsi que vive la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD)". La RASD a été proclamée en 1976 par le Polisario, qui revendique seulement la souveraineté sur cette ancienne colonie espagnole, sous administration marocaine depuis 1974.

France - Le Front Polisario demande la révision du procès de huit jeunes Sahraouis Paris, 23 juin, AFP

La Représentation du Front Polisario pour la France a demandé jeudi la révision du "procès unique" de huit jeunes sahraouis, condamnés mercredi par le tribunal militaire de Rabat, à des peines de 15 à 20 ans de prison ferme, pour avoir organisé une manifestation de soutien au Front Polisario, le 11 mai à El Aioun (Sahara Occidental). Le Front Polisario, qui demande le soutien de "l'opinion publique internationale et des organisations de défense des droits de l'homme", attend du gouvernement français "une action vigoureuse pour aider à obtenir la libération et l'acquittement des sahraouis injustement condamnés", selon un communiqué de la représentation en France. Selon le Front Polisario, leur "seul crime est d'avoir, avec des centaines d'autres de leurs compatriotes, réclamé à El Aioun, lors de manifestations pacifiques, la tenue d'un référendum d'autodétermination libre et crédible au Sahara Occidental".

Ce référendum risque de ne pas avoir lieu comme prévu en janvier 1996, en raison notamment des lenteurs enregistrées dans l'identification des électeurs, selon un rapport de l'ONU publié jeudi. Une mission spéciale du Conseil de Sécurité de l'ONU, qui s'était rendue dans la région au début du mois, a conclu qu'il serait impossible pour les Nations-Unies de réaliser le référendum comme prévu, à moins que le Maroc et le Front Polisario "ne changent d'attitude".

La souveraineté de l'ancienne colonie espagnole est disputée depuis 1975 par le Maroc et le Polisario, qui ont accepté en 1988 une médiation de l'ONU.

DAB0138 4 I 0353 EXT /AFP-MF04

France-Sahara-Polisario

Le Front Polisario justifie sa position auprès de M. Chirac

PARIS, 27 juin (AFP) - Le chef du Front polisario, Mohamed Abdel Aziz, a adressé vendredi dernier une lettre au président français Jacques Chirac, justifiant la décision de son mouvement de suspendre sa participation aux opérations d'identification du corps électoral pour le référendum d'autodétermination au Sahara occidental, sous l'égide de l'ONU.

Dans sa lettre datée du 23 juin, dont l'AFP a obtenu une copie, le chef du Front Polisario qualifie de "gravissime" la décision de Rabat "d'imposer la participation de 100.000 colons marocains", au référendum d'autodétermination ainsi que la récente condamnation par un tribunal militaire marocain de "huit civils Sahraouis, au cours d'un procès aussi inéquitable qu'expéditif, à de lourdes peines allant de 15 à 20 ans de prison ferme".

Selon le chef du Polisario, "le crime" de ces civils "est d'avoir participé à un rassemblement pacifique en faveur de l'indépendance du Sahara Occidental".

Le Front Polisario "condamne énergiquement ces deux forfaits qui constituent une violation flagrante de l'esprit et de la lettre du Plan de réglement" de l'ONU relatif à l'identification, et "s'insurge contre ce comportement des autorités coloniales marocaines, tout comme il réprouve la complaisance et l'impunité dont elles jouissent".

Dans sa lettre (qui reprend les mêmes termes que celle envoyée vendredi dernier au président en exercice du Conseil de sécurité), le Pront Polisario demande "la libération immédiate de tous les prisonniers politiques arrêtés depuis le déploiement de la mission de l'ONU au Sahara occidental (...) l'arrêt de la campagne répressive contre la population sahraouie (...), l'annulation de l'opération de transfert de population étrangère dans le territoire, et le respect scrupuleux des clauses du Plan de

La souveraineté du Sahara occidental, ancienne colonie espagnole, est disputée depuis 1975 par le Maroc et le Polisario, qui ont accepté en 1988 la médiation des Nations Unies. tm/nc/pb

République Arabe Sahraouie Démocratique Ministère de l'Information

#### Communiqué du 7/07/1995

Les villes occupées du Sahara Occidental et principalement El Aioun demeurent depuis le début du mois de mai 1995, le théâtre d'une intense campagne de répression, menée par les autorités marocaines./.. Après la série d'arrestations opérées suite aux manifestations pacifiques organisées les 11 et 12 mai à El Aioun, les autorités marocaines d'occupation continuent de resserrer l'étau autour des populations civiles. Le nom de Khadija Ali Embarek, âgé de 50 ans, s'ajoute à la liste déjà longue des incarcérés, tandis que le citoyen Mohamed El Abd Hafed, âgé de 65 ans, responsable-adjoint d'une municipalité, a été retrouvé tôt dans la matinée du 5 juillet, égorgé dans son propre magasin

#### Communiqué du 8/07/1995

Le gouvernement marocain vient de franchir un nouveau pas dans sa politique visant à réduire à néant les chances de la paix au Sahara Occidental, en joignant aux provocations politiques, des provocations militaires. C'est ainsi que plusieurs avions de combat marocains ont survolé hier les localités de Tifariti et d'Akhchach au Sahara Occidental. Le Front Polisario lance un appel aux Nations-Unies et au Conseil de Sécurité pour que soit mis fin à la politique d'obstruction du Plan de Paix, en exigeant du Maroc qu'il mette un terme aux violations systématiques de ses dispositions, ce dont il se rend quotidiennement responsable

Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sahraouis (AFAPREDESA)

Le 15 mai 1995

Les III et 12 mai 1995, Aioun la capitale du Sahara Occidental a été le théâtre de violentes manifestations, organisées par des centaines de jounes sahraouis contre la présence marcoaine. Les manifestants, qui s'étaient regroupes tout d'abord devant l'hôtel Negiir, se sont scindés en trois groupes. Le premier s'est dirigé vers les camps appelés "l'Unité", le second a pris la direction de Smara, landis que le troisième groupe a pris place devant le quartier des villas. Les jounes manifestants, qui brandissaient les couleurs de la RASD, portaient également des paneartes sur lesquelles étaient écrites: "Oui à l'indépendance, non à l'occupation", "Envahisseurs dehors". Afin de répriner ce mouvernent de libre expression, et dans le cadre des représailles, les autorités d'occupation ont procédé à l'arrestation de plus de cent personnes. En voiei quelques noms :

- Farna Jeyed Meissa-Ahmed Salarna Meissa-Moctar Mohamed Salam Beya-Mohamed Deiche - Kerkoub-Sahar Moham MTamed-Mohamed Sid'Ahmed Kouara-Abdallahi Mohamed Lekhal-Mahfoud Brahim-Mohamed MBarek Delil-Nebe Randam Beicha-Melainine Nema-El Mehdi Sid'Ahmed-El Harvi Mohamed Ali-Moustapha Fdili Melainine-Brouk Said-Paliha Mamin-Mohamed Reihim-El Arbi Abdembi

Cette sévère campagne de répression n'est pas sans rappeler, de par sa véhémence, les actes de répression effectués par les autorités marocaines, chaque fois que nos compartiotes démoncent la présence de l'occupant, défent les actes barbares qu'ils érigent en système et sa politique répressive. Quadrillée par un important réseau policier et isolée de l'extérieur, la ville d'Aioun continue à être sous l'Etat de siège.

Le Maroc cherche, une fois de plus, à détourner l'attention de la Communauté Internationale de sa politique évantée, trondant à employer sans fin les manocuvres dilatoires, les tergiversations, les menaces et surveillances policières accrues, pour empécher toute progression dans la mise en œuvre du Plan de Règlement et partant déruire les chances de paix.

Devant cette situation on ne peut plus préoccupante, l'AFAPREDESA en appelle urgennent aux instances internationales, aux organisations de droits de l'homme et à la Communauté Internationale, pour exiger des autorités marocaines la libération immédiate et inconditionnelle des jounes détenus, l'accès au territoire pour les journalistes et observateurs indépendants, et pour que cesse la campagne d'intimidation et de terreur qui s'abat sur le territoire.

# 29 juin 1995

MAROC-HEBDO

Huit sahraouis devant la justice

# "TITIS" DE LAYOUNE LA PRISON POUR LES



Quant au neuviènne. Essaidi Mohamed, Iycéen, il a cité pure ment et simplement libéré, compte tenu de son âge, 17 ans. Tous les condarués ont été conduits prostoment à la prison de Saló. Là, où la centaine de manifestants avaient let incorcérés, le léndemain de tour forfait, est là également, où le tri a eu lieu. Seuls les 9 inchriniés avaient eté gardés. Et pour cause... Il a fallu un peu plus d'un mois — du 12 mai la la velle du pour consolider le dossier. Au début, les inculter le dossier. Au début, les inculter le dossier. Au début, les inculter le dossier. Au début, les inculters pés ont reconquilles étaits, en L'on peut ergoter sur le huis clos du procès, sur les garanties judiciaires, mais le procès des "titis" de Layoune malgré sa "célérité" a l'avontage d'avoir eu lieu. En présence d'avocats de la défense et d'observateurs publications do propagande du môme cru que cole mattelée par la radio de Tindout. Bref, le viati- que ordinaire d'un jeune agitateura. aimateur commu autelois. Bien d'autre.

Mais suffisant pour constituer mi des précès à convegan et un délit en la conversable.

Is sont jounes. Très jeunes, ils ont entre 17 et 21 ens. Dos "gamins" comme on en ren-contre dans toutes les villes du pays. Ils peuvent être, comme d'autres, frustrès, désillusionnés, perdus ou égarés.

Ils peuvent after dans curtains cos tappas par la drogue, la violitimes, la delinquance ou le huoliganismo. Or, les jeunes qui nous inferessent sont des Saltaeouis. Vorlà qui change tout et suscite une curiosité inédite. Cos jeunes la vivaient depuis toujours à Layoune. Le plus vieux d'entre eux avait à peine un an lors de la Marche Vetre en 1975.

Marche Vetre en 1975.

Marchatta, ils sont. Marchains, ils ont vécu. Avuc la seule différence, peut-étre, que les provinces sahariennes, par un effort lorridoble de solidanié nationale, out permis à beaucoup d'entre, out permis à beaucoup d'entre.

Le président, le juge Bouach-o, un civit, spécialisé, depuis les nées soixanto-dix, dans los aires d'atteinte à la sofreté de tat e officié avec déférité.

qualifié que le Tribural militaire de Rabat a jugé dans un strict truis clos. Le président, le juge Bouach-

une give cuting sydual, to drout unlock of the cuting a but once to years du nord.

Ont-ils, à aut ago, été "touches du nord.

Chi-ils, à aut ago, été "touches, par le Polisarie en plein Sahara marocain? Ont-ils été embrigades par des activistes séparatistes sur place? Des quessions de cette nature, relèvent plus du "tomanisme révolution-"mair" que de la réalité du Polisation sur le terrain. On peut se poser de multiples questions et sous diverses déclinaisons. Mais les faits demourent, dans leur plati-

Los avocats des incriminés, M'Hessan Salem, désigné par la famille, et Mes Salhl et Beurcheikh, cornmis d'office, ont détendu les intérêts des inculpés. Un quatrième avocat est également présent, Ahmed Arahmouche, du barreau de Rabat, en qualité d'observateur désigné par l'Organisation lumanitaire

# Agitateurs-Amateurs

I AMDH.

Le mercrodi 21 juin, quatro
heures ont à peine suffi eu Tribunel militaire pour juger et ronde
son verdict. Gefui-ci est particulièrement sévèle.

Le vingt ans de prison ferme. Ils segt
de Nissan Marabih Rabou Mohamed, âgé de 21 ans. Iycéen. Lakha) Abdelhai, 20 ans. Lohûmeur.
Dahou El Mahfoud, un lycéen de
20 ans. Lembarki Hamdou également lycéen de 20 ans.
Deux inculpés ont en eu pour
dix-sept ans de prison ferme:
Baba Larbi, chômeur âgé de 19
ans. et Bouh Chouikhatou, un
lycéen du mémen âgé de 19
ans. et Bouh Chouikhatou, un
lycéen du mémen âgé de 19 Le douxième jour de l'Afd El Kabir est traditionnellement très lestif dans la tradition sehraouie. Cotte unnée, le 11 mai 1995, une certaine de journes de Layoune et ses environs ont décide d'aller tranifester pas loin du siège de la Minurso. Des slogans problegario sont lancés. Des débuts de chansons mittantes sont enrounés. Une manti dans son aspect le plus folkorique, exécutée par des adolescents enflammés et assoil (s. d'absolu. La force publique intervient.

Interpollations, arrestations et interrogatoires. Des dranderions et assoil des d'absolu. La force publique intervient.

Interpollations, arrestations et interrogatoires. Des drapeaux "RASD" en tissu et en papier, des tracts dont certains portent l'inventre du Poilsario, quelques

revendiquant haut et fort une appartenance supposée au Polisario. D'où le chef d'inculpation : atteinte à la séxurité extérieure de l'État. Inculpation relevant généralement de la compétonce d'une instance militairo.

Le terrips de la fanfaronnade a pris lin lotsque ces jeunes se sont trouvés ace au tribunal militairo. Ils ont réalisé l'ampleur et la gravité de teur situation.

Nier, a été alors leur seule répontre eux. Un changement qui relève moins d'une lactique de défense que d'un repentir à la suite d'une d'oun repentir à la

Un délit est un délit

pas pour la trouver av-dela d'amuni, and coups' de notavis an construir à coups' de notavis an construir à coups' de notavis au construir à coups' de notavis au construir à coups' de notavis al d'angagament patriodique pour sécurisor leur stravis à ess jeunus de grandir et de l'est cotte quiditude qui a permis à ces jeunus de grandir et de l'est cotte quiditude qui a permis à ces jeunus de grandir et de l'est cotte quiditude qui a permis à ces jeunus de grandir et de l'est de droit s'exprimant par l'étaquente l'étad afoit s'exprimant par l'étaquente l'étad afoit s'exprimant par l'étagente et du groui a l'est ago auvaient échapper à un procès, d'aujourd'hui les juge avec un dispouvaient échapper à un procès, d'aujourd'hui les juge avec un dispouvaient échapper à un procès, d'aujourd'hui les juge avec un dispouvaient échapper à un procès, d'aujourd'hui les juge avec un dispouvaient échapper à un procès, d'aujourd'hui les juge avec un dispouvaient échapper à un procès, d'aujourd'hui les juge avec un dispouvaient échapper à un procès, d'aujourd'hui les juge avec un dispouvaient échapper à un procès, d'aujourd'hui les juge avec un dispouvaient échapper à un procès, d'aujourd'hui les juge avec un dispouvaient échapper à un procès de deux vites sa strationines. Nit trationne ces sa strationines. Un circopouraté d'exception, in circopou

délit.

Quand on a quinze ans, l'âgne de la révolte, à Layoung ou ailleurs, on peut âtre contre tout. Le père, la famille, la tribu... Un schlence connu dans toute construction parsonnelle. L'exutoire? Car il en faut bien un. Les

of the state of th

## Communiqué

Comités de Lutte Contre la Répression au Maroc

(Belgique, Espagne, France, Pays-Bas, Suisse)

Pour commemorer la création du Front Polisario (10 mai 1973), des manifestations pacifiques ont eu lieu à LAAYOUNE (Sahara Occidental) les 11 et 12 mai dernier. Pour y avoir participé, une centaine de personnes a été arrêtée. Parmi clies, huit jeunes Sahraouis - Nissan Murabih, Baba Larbi, Lakahal Abdelhay, Rahou Mahfoud, M'Barkl Ahmed, Becharaoui Nabat, Saidl Mohamed, Bouh Shikhatou - se sont vus condamner à des peines allant de 15 à 20 ans de prison, par le tribunal militaire de Rabat le mercredi 21 juin 1995.

Les Comités de lutte contre la répression au Maroc (CLCRM), rappellent qu'un plan de paix a été accepté par le Maroc et le Front Polisario en 1988, entériné à l'unanimité par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies le 29 avril 1991, prévoyant "l'organisation et le contrôle par l'ONU en coopération avec l'OUA, d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara Occidental" qui devait avoir lieu début 1992 mais qui n'a pas cessé d'être retardé depuis.

En conséquence, les Condtés de lutte contre la répression au Maroc (CLCRM),

- des 526 des 646, depuls - dénoncent vigoureusement ces condamnations, demandent la libération immédiate et inconditionnelle huit personnes, exigent que toute la lumière soit faite sur le sort des personnes arrêtées à LAAYOUNE, ainsi que sur le sort di Sahraouls toujours portés disparus et ce, pour certains, plus de vingt ans.

Les Comités de lutte contre la répression au Maroc demandent également que soit mis fin à la détention de ;

- Mohamed DADDACHE, Sahraoul condamne à mort en 1979 (sa peine fut commuée en réclusion à perpétuité en 1994), pour "tentative de fuite avec l'intention de rejoindre l'ennemi", et incarcéré depuis à la prison civile de Kénitra,
- Salek BAZID, Mohamed BENO, Barikallah ELBAR, Ali EL GHARABI, Keltoum EL OUANAT, Brahim JOUDA, six jeunes Sahraouis condamnés en 1993 par un uribunal militaire à 20 ans de prison pour atteinte à la sécurité de l'Etat, après avoir participé à une manifestation pacifique en octobre 1992 à SMARA, et détenus depuis à Agadir.

Parls le 25 Juin 1995.

## AFRIOUE Juin 1995 JEUNE





feechte a la demande insistante des Américains, dont on connât l'agacement de plus en plus perceptible face à l'ensablement coûteux de la mission de l'ONU au Sahara occidental (3 millions de dollars par mois), une forte délégation du Conseil de sécurité a achevé le 8 juin une discrète tournée chez les parties dites «au conflit» et les parties dites «intéressées» par cette drôle de guerre déclenchée il y a vingt ans.

Quelles que soient les circonvolutions diplomatiques, l'essentiel de ses conclusions ne peut se ramener qu'à un double constat: le Marco ne quittera jamais ses «provinces récupérées », le Marco ne consentira à un référendum que s'il est certain de l'emporter. Tout le reste, serait-on tente d'écrire, n' est que littérature onusienne. Dès lors, pour que la consultation annoncée depuis plus de deux ans par Boutros-Ghali, et fixée cette fois pour le début de 1996, ait une chance de se tenir, la seule question qui vaille est de savoir si Rabat estime qu'elle sera, à coup sûr, confirmative.

«La clef est à Alger; si les Algériens le décident, le Polisario se ralliera avec armes et bagages», répond-on côté marccain. Peut-être. Mais cette clef n'est plus unique. En investissant massivement au Sahara, le Marco a, sans le prévoir, créé les conditions économiques et sociales d'une éventuelle indépendance, il a cristallisé la possibilité d'un Eut qui n'existait pas, il a fixé le sable.

Effet boomerang, effet pervers : avec ou sans Alger, rallié ou pas, «un Sahraoui reste un Sahraoui», murmure-t-on à Rabat. Cliché venu du fond des âges et qui signifie qu' aux marches du royaume nul n'est sûr de l'allégeance au trône, surrout dans le secret d'un isoloir.